

COMMENT MENER AU MIEUX UN PROJET TERRITORIAL EAU&BIO ?



Comment mener au mieux un projet territorial Eau&Bio ?

Retour sur les récents travaux de l'ISARA-Lyon

Pour limiter les pollutions d'origine agricole, la loi Grenelle 1 avait fixé un objectif de développement de l'agriculture biologique (AB) dans les zones à enjeu eau potable. Depuis 2009, de nombreux projets territoriaux se sont lancés, associant « développement de l'AB » et « protection de la qualité de l'eau »

L'ISARA-Lyon, avec le soutien de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée Corse, a développé un projet de recherche visant à analyser les évolutions de ces projets.

Cette étude distingue ainsi trois principales trajectoires :

- Les projets de reconquête de la qualité de l'eau où l'AB, initialement envisagée, n'apparaît plus (soit l'objectif a été abandonné, soit confié à un autre acteur du territoire) ;
- Les projets portés par des acteurs agricoles où l'enjeu eau est finalement peu intégré (projets de structuration de filières, d'animation territoriale, de collectifs d'agriculteurs...) ;
- Les projets portés par des gestionnaires de captages qui articulent AB et eau. Sont ainsi notamment mis en avant les projets territoriaux articulant AAC et structuration de filières longues rémunératrices ou approvisionnement de la restauration collective.

- **Quelles recommandations pour réussir ?**

L'ISARA-Lyon identifie plusieurs facteurs-clés pour faire perdurer des dynamiques Eau&Bio à succès :

- Mener une vraie concertation territoriale: cela concerne la mobilisation des acteurs (si l'on souhaite engager le territoire en faveur du développement de la bio, il convient notamment d'associer des acteurs à même de promouvoir l'AB comme solution) autant que la méthode (l'élaboration du programme ne peut se traduire par une simple négociation autour des actions « acceptables par tous »).
- S'engager pour mettre en perspective enjeux et actions: le comité de pilotage du projet se doit d'assumer sa responsabilité sur la proportionnalité du programme d'actions par rapport aux enjeux. Si ce programme se résume aux seules actions « acceptables par tous », il pourrait ne pas être suffisant pour reconquérir la qualité de l'eau. Pour dépasser cela, l'implication de la collectivité locale gestionnaire de captages est un facteur

déterminant. Si l'AB est envisagée comme une solution, alors elle doit être portée avec constance et clarté. Et pour réussir, mieux vaut porter une position éclairée et équilibrée sur ce mode de production plutôt qu'une vision idéalisée qui minimiserait les difficultés.

- Articuler les enjeux, échelles et outils: Certains enjeux impactant les modes de production agricole sur une AAC, tel que l'état des filières économiques agricoles, impliquent de penser son action à différentes échelles (AAC, bassin de vie, zone de collecte d'un opérateur économique...), en coopération avec d'autres autorités publiques et outils de planification.
 - Faut-il se focaliser sur l'AB ou accompagner tous les changements de pratiques agricoles ? Opposer de façon dogmatique agriculture bio et conventionnelle ne semble jamais pertinent. Ensuite, il n'y a pas de position miracle : il convient de s'adapter aux configurations locales (qui peuvent elles-mêmes évoluer).
-
- L'[étude](#) de l'ISARA-Lyon : *Contribution de l'agriculture biologique à la préservation de la ressource en eau - Diversité de trajectoires pour les projets associant développement de l'agriculture biologique et protection de la qualité de l'eau*
 - La [synthèse](#) (4 pages)